



ZAC NINA SIMONE

COMMUNE DE MONTPELLIER

APPRECIATION SOMMAIRE DES DEPENSES

1. ACQUISITIONS FONCIERES ET FRAIS ANNEXES AUX ACQUISITIONS

Au vu de l'avis du Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 28 novembre 2023 référencé sous le n°2023.34172.64568, le coût des acquisitions foncières, en ce compris celles déjà réalisées à ce jour, s'élève, toutes indemnités comprises et frais annexes inclus, à la somme de **16 000 K€**

Cette somme s'entend indemnité de réemploi comprise et intègre la valeur de l'ensemble des biens immobiliers nécessaires à la réalisation du projet dans le périmètre de DUP.

2. ETUDES ET FRAIS DIVERS

Le coût prévisionnel des études, honoraires, et frais divers s'élève à la somme de **2 289 K€**

3. TRAVAUX ET HONORAIRES

Le coût prévisionnel des travaux et honoraires s'élève à la somme de **7 015 K€** dont 6 509K€ de travaux et 506 K€ d'honoraires techniques.

4. FRAIS FINANCIERS ET DIVERS

Les frais d'opération s'élèvent à la somme de **1 053 K€**

5. COUT TOTAL DE L'OPERATION

Le coût total de l'opération s'élève à la somme de **26 357K€**